

REFERENTIEL DE COMPETENCES « Compétences de base en Prévention »

Compétence visée	Compétences détaillées visées "être capable de..."	Savoirs & Savoirs faire associés	
<p>1. <u>Apprécier la situation au regard de la prévention des risques</u></p>	<p>1.1. <u>Identifier les objectifs généraux de la prévention</u> : Humain, juridique, Economiques (direct/indirect)</p> <p>1.1.1. Repérer les enjeux humains 1.1.2. Connaître le cadre juridique 1.1.3. Repérer les enjeux économiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance générale des conséquences humaines et sociales d'un AT/MP - Connaître les obligations réglementaires sécurité et santé au travail (S&ST) de base pesant sur les acteurs : Art. L 4121-1 et suivants code travail Art. L 411-1 et 2 code sécurité sociale Art. L 146 Code pénal - Connaître les coûts directs : principes de base de tarification - Connaître les coûts indirects 	<ul style="list-style-type: none"> - Elargir sa représentation de la prévention des risques professionnels et sa finalité - Savoir situer ces textes - Justifier de l'intérêt de la prévention pour l'entreprise
	<p>1.2. <u>Comparer la situation de l'entreprise par rapport au secteur d'activité dans une période donnée</u></p> <p>1.2.1. Définir les atteintes à la santé 1.2.2. Rechercher les indicateurs « S&ST » sur les documents existants 1.2.3. Apprécier l'évolution de ces indicateurs sur une période de 3 ans</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Indicateurs AT/MP de son secteur d'activité - Compte employeur - REDAT - DAT et DMP - Autres sources d'information 	<ul style="list-style-type: none"> - Situer la situation de l'entreprise face aux chiffres nationaux
<p>2. <u>Situer son rôle en tant qu'acteur S&ST</u></p>	<p>2.1. <u>Identifier</u> les acteurs « S&ST » internes, leur rôle, leur mission</p> <p>2.2. <u>Identifier</u> les acteurs « S&ST » externes, leur rôle, leur mission</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Organigramme entreprise - Instances Représentatives du Personnel - Les différentes institutions de prévention et de contrôle, et leurs attributions - Référentiel de compétence de la prévention en entreprise. 	<ul style="list-style-type: none"> - Solliciter la compétence « prévention » adaptée au besoin

Compétence visée	Compétences détaillées visées "être capable de..."	Savoirs & Savoirs faire associés	
3. <u>Identifier les risques d'atteinte à la santé des personnes</u>	<p>3.1. <u>Identifier les composantes d'une situation de travail liées aux risques</u></p> <p>3.1.1. Connaître les composantes S&ST liées à la situation de travail à l'aide de l'outil de base : Danger / temps / protection / environnement / compétences</p> <p>3.1.2. Définir le risque S&ST</p> <p>3.2. <u>Appliquer l'outil d'identification des risques sur ses situations de travail</u></p> <p>3.2.1. Repérer les risques à partir des atteintes à la santé ayant déjà eu lieu (a posteriori)</p> <p>3.2.2. Repérer les risques à partir des atteintes santé possibles (a priori)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Distinction travail prescrit / réel - Les besoins de l'homme au travail - Charge physique/mentale - Connaître la définition du risque - Faits/interprétations - Outil d'identification des risques préconisé 	<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser et exploiter l'outil d'identification des risques préconisé
4. <u>Prendre des mesures de prévention des risques professionnels</u>	<p>4.1. <u>Transmettre les informations sur les risques identifiés selon les modalités définies par l'entreprise</u></p> <p>4.2. <u>Proposer des pistes d'amélioration visant à supprimer/diminuer les risques identifiés en tenant compte des principes suivants :</u></p> <p>4.2.1. Supprimer/réduire le danger</p> <p>4.2.2. Supprimer/réduire le temps d'exposition</p> <p>4.2.3. Augmenter le niveau de protection</p> <p>4.2.4. Améliorer l'environnement (physique / psychique)</p> <p>4.2.5. Augmenter les compétences face au risque</p> <p>4.3. <u>Hiérarchiser les mesures de prévention possibles selon leur stabilité dans le temps et le non-déplacement du risque</u></p> <p>4.4. <u>Assurer, à son niveau, la mise en œuvre des mesures retenues</u></p> <p>4.5. <u>Vérifier, à son niveau, l'efficacité des mesures de prévention retenues</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Procédures d'information de l'entreprise - Acteurs concernés - Les critères de choix : stabilité de la mesure et non-déplacement du risque - Etapes de base d'un projet d'amélioration continue 	<ul style="list-style-type: none"> - Respecter le champ et les méthodes d'intervention des acteurs - Prédire l'impact d'une mesure de prévention - Prendre décision d'agir - Planifier et rendre compte des mesures mise en œuvre, et de leur efficacité
